

HONORAIRES TRANSACTIONS*

Montant de la vente TTC	Mandat simple	Mandat semi exclusif	Mandat exclusif
De 0 à 100 000 €	5 000 €	4 500 €	4 000 €
De 100 001 à 500 000 €	4,2 %	4,0 %	3,8 %
De 500 001 et plus	3,9 %	3,7 %	3,5 %
Stationnements	2 500 €	2 250 €	2 000 €

HONORAIRES DE GESTION**

JUSQU'À

29%

HONORAIRES SYNDIC

À PARTIR DE

2 500€ TTC

par copropriété.



©David Andre

MOUNTAIN COLLECTION IMMOBILIER SASU au capital de 7 523 008 € RCS Chambéry – SIREN 509 089 322 Siège social Zac du Grand Verger – 89 rue Amiral Gérard Daille – 73000 Chambéry –
Code APE : 6831Z – N° de TVA Intracommunautaire : FR68509089322 – N° CPI : 73012021000000026 – Garanties Financières : Gestion locative 10 000 000 € – Transaction 120 000 € –
Syndic 10 000 000 € – Prestations touristiques 60 000 € - RCP : MMA IARD police n° 120 137 405

*Honoraires TTC calculés par tranche cumulative, sur la base du prix de vente affiché lorsque les honoraires sont à la charge du vendeur.

**Selon le nombre de semaines d'occupation propriétaire; calcul sur le prix brut propriétaire; honoraires composés à 50% d'honoraires de gestion et 50% d'honoraires de commercialisation.